

## Rapport sommaire des séances de concertation locale de Point Lepreau des 9 et 10 juin

L'objectif des séances de concertation locales sur la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs (SIDR) est de lancer et de faciliter un large dialogue en vue d'élaborer une stratégie à long terme de gestion des déchets radioactifs canadiens de faible et moyenne activité. Nous travaillons à cet objectif notamment en écoutant les points de vue des participants de plusieurs collectivités canadiennes. Le travail d'élaboration de la stratégie s'appuie sur une série de principes directeurs et d'objectifs qui nous permettent d'explorer les questions et les enjeux clés abordés lors de nos événements. Ce rapport sommaire fait état de ce que nous ont dit les participants aux séances locales de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick.

Les séances ont débuté par un mot de reconnaissance du territoire soulignant que si cet événement avait eu lieu en personne, nous aurions été sur le territoire traditionnel non cédé des nations Wolastoqey et Passamaquoddy. Cette déclaration a été suivie d'une présentation et d'un aperçu du déroulement de la soirée. L'événement a offert plusieurs occasions aux participants d'interagir, de donner leur avis et de poser des questions sur divers sujets.

Les participants ont eu quelques questions et commentaires préliminaires à fournir après avoir regardé nos vidéos d'information. Nous avons eu des questions concernant les projets existants de Chalk River, en Ontario, et la façon dont les déchets étaient traités sur ce site. Certains participants ont également indiqué qu'ils n'étaient pas favorables à ce projet. Nous avons rappelé aux participants que ces séances de concertation étaient axées sur les déchets pour lesquels nous n'avons pas actuellement de plan à long terme et non sur d'autres projets de déchets radioactifs déjà en cours, comme celui prévu de Chalk River. Nous avons aussi entendu que certains participants s'opposaient à ce que la SGDN dirige l'élaboration de la stratégie parce qu'ils mettent en doute son indépendance par rapport à l'industrie nucléaire. Ces participants ont également posé des questions sur la composition de la SGDN et sur la façon dont elle est organisée et gérée. Nous avons également entendu que la sûreté doit être la principale préoccupation guidant la gestion des déchets radioactifs et que le public doit se sentir en sécurité si des déchets radioactifs se trouvent au sein de leur collectivité. Nous avons entendu que le public est préoccupé par les dangers que posent les déchets radioactifs, y compris par la possibilité d'une guerre nucléaire, ainsi que par les malformations chez les enfants qui, selon certains participants, pourraient survenir en raison de la présence de déchets dans leurs collectivités. Les participants ont exprimés des inquiétudes quant à la possibilité que ces installations soient prises pour cibles par des terroristes et nous avons entendu que les déchets doivent être bien protégés par des gardes armés. On nous a également dit que nos vidéos n'étaient pas assez précises et que nous ne mettions pas suffisamment l'accent sur l'existence des déchets nucléaires et sur leur production qui se poursuit. Nous avons répondu en soulignant que c'est la raison pour laquelle nous recueillons des informations relativement à l'établissement d'un plan à long terme. Nous avons également réaffirmé que nous nous concentrons sur la concertation avec les collectivités concernant les déchets radioactifs de faible et moyenne activité et non sur la politique sur l'énergie nucléaire.

**Nous avons demandé aux participants de dire quels mots leur venaient immédiatement à l'esprit lorsqu'ils entendaient « gestion des déchets radioactifs au Canada ».**

Les participants nous ont dit que lorsqu'ils pensent aux déchets radioactifs, ils pensent à diverses catastrophes telles que Fukushima ou Tchernobyl. Ils ont exprimé leur inquiétude quant au fait que, même lorsque les déchets sont stockés et gérés en toute sécurité, des catastrophes peuvent toujours se produire. Nous avons également entendu que la poursuite de la production de déchets nucléaires est dangereuse pour les enfants et qu'elle nuira aux générations futures. Nous avons entendu que de nombreuses personnes n'ont pas beaucoup de connaissances sur les déchets radioactifs et ne sont pas informés au sujet de plusieurs des installations actuelles.

D'autres participants nous ont dit qu'il n'y avait rien à craindre des déchets nucléaires, car de nombreuses mesures de précaution scientifiques sont prises pour nous protéger. Nous avons également entendu des préoccupations concernant les idées fausses qui circulent sur les déchets radioactifs.

**Nous avons demandé aux participants s'ils pensaient que les principes directeurs suivants abordaient ou reflétaient les aspects les plus importants qu'une stratégie canadienne de gestion à long terme des déchets radioactifs devrait comprendre ainsi que les éléments que nous devons garantir. Et après qu'ils ont entendu les autres participants, nous leur avons demandé s'ils aimeraient ajouter quelque chose.**

**Nous avons décrit les principes qui guident chaque aspect du projet de SIDR et nous avons demandé aux participants d'examiner ces principes, et de nous dire s'il manque quelque chose ou si des modifications devraient y être apportées. La stratégie doit :**

- **avoir la sûreté comme principe cardinal**
- **assurer la sécurité des installations, des matériaux, des infrastructures et des informations**
- **assurer la protection de l'environnement**
- **satisfaire, voire surpasser les exigences réglementaires**
- **être éclairée par les meilleures connaissances disponibles, ce qui comprend le savoir traditionnel autochtone**
- **respecter les droits et les traités des Autochtones**
- **être élaborée et mise en oeuvre selon un plan financier responsable**
- **mettre à contribution les projets existants.**

On nous a dit que notre liste faisait le tour de la question et qu'elle aidera le public à mieux comprendre l'industrie, car l'éducation étant un facteur important. Lorsque les gens ne connaissent pas les faits sur les déchets radioactifs, ils peuvent supposer des choses qui sont souvent incorrectes ou basées sur des catastrophes. Nous avons également reçu des commentaires positifs concernant les vidéos qui ont été présentées.

Nous avons aussi entendu que, même si la sûreté devrait être primordiale, nous ne pouvons pas la garantir et que nous faisons peut-être des promesses que nous ne pouvons pas tenir lorsque nous l'incluons comme principe primordial. Nous avons entendu que nous devrions inclure un principe visant à arrêter complètement la production de déchets radioactifs. Les participants ont également souligné que nous ne pourrions jamais abandonner les déchets stockés à travers le pays et que, même s'ils sont stockés en toute sûreté, les installations de stockage devront toujours être entretenues. Ce point devrait également être inclus dans les principes directeurs.

**Nous avons demandé aux participants de réfléchir aux informations que nous avons présentées et à cet important défi, puis nous leur avons demandé quelle est la chose la plus importante que nous devons faire correctement lors de l'élaboration du plan de gestion des déchets canadiens.**

Les participants ont souligné que le transport est un aspect très important du plan à long terme. Nous avons également entendu que nous devons être attentifs à l'impact de la stratégie sur les générations futures et que nous devons éviter de leur laisser une grande quantité de déchets dont on ne s'occupe pas.

Nous avons également entendu que les participants préféreraient se débarrasser des déchets nucléaires existants et que nous n'en produisions pas d'autres.

**Nous avons demandé de quelle façon nous devrions traiter les déchets de faible et moyenne activité du Canada à long terme.**

Les participants étaient à l'aise avec le stockage des déchets à la fois en surface et sous la surface. Nous avons également entendu que les déchets devraient être maintenus à une distance d'au moins 20 à 30 kilomètres des sources d'eau.

Les participants ont exprimé des inquiétudes quant au danger que représentent les déchets radioactifs pour les humains et aux risques liés au transport et au stockage des déchets à proximité de l'eau.

Les participants nous ont dit qu'il devrait y avoir une seule installation de gestion des déchets de faible et moyenne activité, située au centre des installations nucléaires où les déchets sont actuellement entreposés, afin qu'elle soit facilement accessible et qu'elle dépende moins du transport.

À la question de savoir quel organisme de réglementation devrait superviser la gestion des déchets de faible et moyenne activité, la CCSN a été mentionnée comme étant la mieux placée pour superviser la gestion à long terme des déchets radioactifs. Bien qu'un nouvel organisme de réglementation puisse être mis en place, la CCSN possède déjà de l'expérience et des relations au sein de l'industrie.

**Après le retour des séances en petits groupes, les séances se sont terminées par quelques questions et commentaires de suivi auxquels a répondu Mme Karine Glenn, directrice de projet stratégique à la SGDN.**

Une question a été posée à savoir qui est actuellement responsable des déchets de faible et moyenne activité. Nous avons expliqué que la politique actuelle stipule que chacun des propriétaires de déchets est responsable de tous les aspects de la gestion de ses déchets, actuelle et à long terme. Une question a également été posée sur la façon dont le niveau de risque est calculé, et sur la façon dont les déchets sont définis comme étant de faible ou de moyenne activité. Nous avons expliqué que cela peut varier en fonction de plusieurs facteurs, notamment des isotopes contenus dans les déchets et de la durée pendant laquelle la matière devra être isolée de l'environnement. Le plus souvent, pour les déchets de faible activité, le risque se dissipe au bout d'environ 300 ans. Les installations d'entreposage utilisent de multiples barrières pour garantir que les déchets seront entreposés en toute sûreté jusqu'à ce qu'ils ne présentent plus un danger.

Les participants ont également posé une question sur la capacité des installations de déchets et sur la manière dont nous maintiendrons leur capacité si nous continuons de produire des déchets. Nous avons expliqué que les propriétaires de déchets utilisent des prévisions pour évaluer la quantité de déchets

qu'il y aura à l'avenir et la taille que devront avoir les installations pour accueillir ces déchets en toute sûreté.

Une autre question posée par les participants concernait la relation qui existe entre les propriétaires de déchets et les organismes de réglementation comme la CCSN. Nous avons expliqué qu'un permis doit être obtenu pour chaque installation et que le type de permis nécessaire varie en fonction de l'activité de l'installation et de l'ampleur des risques ou des besoins associés à l'installation.

**À la suite des séances, quelques participants nous ont fait parvenir des commentaires et des questions par courriel. Ceux-ci sont inclus à l'annexe A dans le langage de soumission. Les questions concernant la situation actuelle de déchets spécifiques ont été transférées aux propriétaires respectifs de ces déchets pour qu'ils puissent y répondre.**

## Annexe A :

### Commentaires et questions reçus après les séances

(dans la langue de soumission)

- Nous sommes en désaccord avec votre processus actuel. Ce n'est pas acceptable que la SGDN ait accepté le rôle de consultant sur la stratégie de la gestion intégrée des déchets radioactifs alors que la politique canadienne sur la gestion des déchets radioactifs n'a même pas été élaborée. Cela est illogique et nous estimons que c'est un manque de respect de l'opinion de la population.
- Si vous voulez mériter la confiance de la population, il y a des postulats minima à respecter avant d'élaborer une bonne stratégie.
- Le public a le droit d'exiger non seulement de se sentir en sécurité mais d'en avoir l'assurance. Si le public ne se sent pas en sécurité avec quelque chose qui est proposé par le gouvernement, cela démontre que la proposition n'est pas socialement acceptable.
- Changez de paradigmes : penser aux polluants radioactifs et non plus au développement nucléaire.
- Pour appliquer le principe de prévention / précaution, il faut arrêter de produire et d'importer des déchets radioactifs.
- Pas de retraitement de combustible nucléaire usé non plus.
- Arrêter le développement des PRM (comme celui de Moltex à Point Lepreau) qui perpétuerait la pollution radioactive et les risques de prolifération des armements nucléaires.
- Les déchets radioactifs doivent être surveillés et récupérés durant toute la durée de leur désintégration ce qui peut prendre des milliers d'années.
- Ne jamais « abandonner » les déchets radioactifs même dans un site d'enfouissement en couches géologiques profondes car il faut toujours les surveiller.
- Le Canada a besoin d'un organisme indépendant du gouvernement et de l'industrie, pour superviser la gestion des déchets radioactifs et le déclassé des installations nucléaires.
- Nous nous questionnons sur les compétences et la formation des opérateurs concernant la gestion des déchets radioactifs et la gestion des centrales nucléaires au Canada. Une meilleure formation des travailleurs dans le domaine du nucléaire devrait être une priorité pour assurer notre sécurité.
- Nous questionnons le peu de participation des médias lors de vos événements d'information. Si la SGDN a la volonté d'assurer une véritable participation des populations, elle doit améliorer son plan de communication.
- L'information dans les milieux d'enseignement devrait faire partie de votre stratégie. Dans les écoles secondaires, collégiales et dans les universités, il y a des « comités environnement » qui devraient être interpellés.
- Qu'est-il arrivé aux générateurs de vapeur de Point Lepreau ? Où sont-ils entreposés de façon sécuritaire ?
- Qu'est-il arrivé aux déchets radioactifs de Gentilly -1 retrouvés dans la cour du ferrailleur Bélanger Métal à Trois-Rivières en septembre 2012 ?

- Nos enfants auront à vivre avec les conséquences de nos décisions.
- Nous partageons la responsabilité de prendre tous les moyens pour que l'eau, l'air et les sols ne soient jamais contaminés par des matières radioactives. L'usage du « nous » exclut l'industrie nucléaire en raison de son absence d'indépendance et de sa fonction notoire de lobbyiste.